Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 20/07/2026
Publié le
ID : 022-212201362-20260716-DL2607006-DE

LOUDÉAC

DEPARTEMENT DES
COTES D'ARMOR

ARRONDISSEMENT DE
SAINT-BRIEUC
Canton de LOUDEAC

COMMUNE DE
LOUDEAC

EXTRAIT
DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Convocation

Date : 09/07/2026
Affichée le : 09/07/2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : **29**
Étaient présents : 21
Pouvoirs : 8
Étaient absents excusés : 8
Était absent non-excusé : 0
Votants : 29

N° DÉLIBÉRATION
DL2607006

SÉANCE – JEUDI 16 JUILLET 2026

Le seize juillet deux mille vingt-six, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil municipal de Loudéac se sont réunis sous la présidence de Monsieur Bruno LE BESCAUT, Maire.

Étaient présents : MM. et Mmes
Philippe PRESSE, Gaëlle HENO, Jean-Michel SCOUARNEC, Odile LE STRAT, Jean-Luc BLANCHARD, Gaëlle GOUEROU, Jacques GLORY, Henry DUROS, Jacques MASSÉ, Régine PASCO, Corinne BERNARD, Éliane GLOTIN, Michel ROBIN, Alain BOSSON, Claudine LE CROM, Jean-Marie GAUVRY, Rozenn BOUGEARD, Benoît LAUNAY, Léa MAXIMIN, Paul PERRET, conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Léa MAXIMIN.

Absents excusés : 8
Rodolphe LE BRETON donne pouvoir à Jacques GLORY, **Carole BIZET** donne pouvoir à Rozenn BOUGEARD, **Isabelle MACÉ** donne pouvoir à Régine PASCO, **Nathalie BOIVENT** donne pouvoir à Éliane GLOTIN, **Guy GAUTIER** donne pouvoir à Jacques MASSE, **Laurence AKOSSI** donne pouvoir à Odile LE STRAT, **Évelyne BOSCHER** donne pouvoir à Corinne BERNARD, **Lucas CLEMENT** donne pouvoir à Philippe PRESSE.

TRAVAUX - Effacement des réseaux Eclairage Public et infrastructures de télécommunications boulevard de la Gare (entre le rond-point Nogues et la rue du Dr Lecomte)

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que dans le cadre de la sécurisation du réseau Basse Tension par ENEDIS par la résorption des fils nus, il est nécessaire de procéder à l'effacement des réseaux Eclairage Public et infrastructures de télécommunications boulevard de la Gare, entre le rond-point Nogues et la rue du Dr Lecomte.

Il est proposé d'adopter les travaux suivants estimés par le SDE 22 en date du 7 juillet 2026 :

Nature des travaux	Maîtres d'Ouvrage	Montant des travaux TTC	Participation communale
Réseau Eclairage Public	SDE 22	32 000,00 €	21 735,89 €
Infrastructures télécommunications (génie civil)	SDE 22	16 400,00 €	16 400,00 €
Infrastructures télécommunications (câblage)	ORANGE	5 000,00 €	5 000,00 €
	Total :	**53 400,00 €**	**43 135,89 €**

Le budget général 2026 comporte les crédits nécessaires au financement desdits travaux.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- ***APPROUVE les travaux du programme détaillé dans le tableau ci-dessus dont les montants estimatifs ont été établis par le Syndicat Départemental d'Energie 22 (coût total des travaux majoré de 8 % de frais de maîtrise d'ingénierie) pour les réseaux d'Eclairage Public et le génie civil des infrastructures de télécommunications ;***

- ***ACCEPTE la participation financière de la Commune pour les travaux d'Eclairage Public et de génie civil des infrastructures des télécommunications, laquelle versera au SDE 22 des subventions d'équipement calculées selon les dispositions du règlement financier approuvé par le Comité Syndical du SDE 22 du 16 décembre 2022, calculées sur les montants des factures entreprise affectées du coefficient du marché auquel se rapporte le dossier, avec imputation au budget général de la Commune de Loudéac ;***

- ***ACCEPTE la participation financière de la Commune pour les travaux de câblage qui seront exécutés par ORANGE, avec imputation au budget général de la Commune de Loudéac.***

Acte certifié exécutoire par :
- Affichage électronique le : 16.07.2026
- Envoi en préfecture le : 16.07.2026

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits, ont signé les membres présents (suivent les signatures)
Pour expédition certifiée conforme
LOUDEAC, le 16.07.2026

Le Maire,
Bruno LE BESCAUT

La Secrétaire de séance,
Léa MAXIMIN

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355